Rédaction et présentation du mémoire

1. Introduction

Le mode de présentation classique du mémoire comprend les chapitres habituels d’introduction, de méthodologie, d’exposé et d’analyse des résultats, de discussion, de conclusion, de bibliographie et annexes.

Page de titre en couverture et feuille de séparation

Il est essentiel que le titre offre une description pertinente du contenu. La page titre doit inclure les renseignements suivants pour respecter les exigences de la Faculté: le nom de l'université, le nom du département, le diplôme postulé, le nom complet de l'auteur, le titre du mémoire et la date.

Le titre, est une expression ou une courte phrase non terminée par un point, qui doit apporter une information précise et pertinente. Il contient environ 15 mots totalisant un maximum de 175 caractères (y compris les espaces et la ponctuation).

2. Résumé́ en Français, avec mots clefs

Il doit être précis, informatif et concis. Il est destiné à permettre au lecteur de voir comment le manuscrit du mémoire est construit, comment le sujet est abordé, quels sont les principaux résultats obtenus et quelles conclusions significatives sont tirées (maximum de 150 mots).

Actuellement, un résumé́ comprend :

-un exposé du problème,

-les méthodes,

-les résultats,

-les conclusions.

3. Dédicace

Il s’agit d’un hommage rendu par l’auteur à des personnes de son choix.

4. Remerciements

Ils représentent l’expression d’appréciation ou de reconnaissance envers des personnes ou des organismes. On peut souligner la contribution des membres de son jury, des membres de sa famille et d’autres individus qui auraient fourni une aide précieuse au cours de l’élaboration du mémoire. Si on a reçu des fonds pour effecteur sa recherche, il est recommandé de le mentionner sur cette page.

5. Liste des sigles et abréviations ou acronymes

Les abréviations doivent être utilisées avec circonspection en respectant les règles généralement admises. On les présentera par ordre alphabétique en indiquant leur signification. Les sigles doivent être utilises de la même manière que les abréviations.

6. Liste des tableaux

La liste des tableaux est placée sur une page distincte à la suite de la table des matières. Cette liste comprend le numéro de chaque tableau, son titre (au dessus du tableau) ainsi que le numéro de page.

7. Liste des figures

La liste des figures se place après la liste des tableaux sur une page distincte. La liste doit comprendre le numéro de chaque figure accompagné de son titre (en bas de la figure) et de son numéro de page.

8. Table des matières ou Sommaire

La table des matières doit énumérer tous les éléments du mémoire et fournir la pagination. La pagination doit être justifiée à la droite.

Un bon plan est avant tout un plan équilibré́, pour cela il doit respecter les règles suivantes :

- Il ne doit pas comprendre un trop grand nombre de parties sous peine de ressembler à une énumération de points et non à un ensemble homogène. Les parties du corps sont suffisantes,

- Chaque partie, si c’est nécessaire, sera elle-même divisée en chapitres puis en sections qui devront également ne pas être trop nombreux et doivent être proportionnel à leur importance.

Corps du mémoire ou contenu scientifique

Introduction

Au moins une page à deux pages maximum sur la motivation scientifique, sur l’intérêt de cette étude.

Elle comprend généralement les points suivants :

* Le contexte scientifique et éventuellement une présentation succincte de la partie technique
* La problématique de l’étude qui doit aboutir à la question centrale de la recherche,
* Les objectifs poursuivis par la recherche,
* L’intérêt de la recherche,
* L’annonce du plan.

3.2. Étude bibliographique (bibliographie) :

Une description plus ou moins générale de l'objet de l'étude. La revue de la littérature est un processus qui comporte une série d’étapes importantes :

- effectuer des lectures de base. Il est très fortement conseillé de rechercher en premier lieu un ou des articles de synthèse de base, très proche de ce que l’on souhaite faire,

- exposer d’une manière approfondie les apports de certains textes fondateurs du thème,

- adopter une présentation claire et concise des différentes lectures par exemple les tableaux permettent une bonne visualisation des informations retenues et facilitent leur confrontation (titre de la recherche, les auteurs, le journal et l’année et la synthèse des résultats obtenus)

Tout d’abord, lorsqu’il y a des références dans le texte, elles s’inscrivent entre parenthèses :

* -  Si **un seul auteur**:

Exemple : (Martinez, 1993)

* -  Si **deux auteurs** :

Exemple : (Belli et Borrani, 1999)

* -  Si **plus de deux auteurs** :

(Nom du 1er auteur *et al.,* année de publication) Exemple:  
(Schmidt *et al.,* 2003)

Matériel et méthodes :

Correspond à la partie technique de votre travail

b) Le matériel

Liste des outils de mesure utilisés, leurs caractéristiques techniques en détail ainsi que leur validation.

c) Le protocole (expérimental)

On décrit le déroulement de l’expérience étape par étape. Une bonne technique consiste à considérer le lecteur comme un sujet, à lui faire découvrir pas à pas ce à quoi les sujets ont été exposés, ce qu’ils ont ressenti. Décrire le déroulement (avec dates et lieux) le plus précisément possible.

d) L’analyse des données

Décrire le matériel pour traiter les résultats: traitement mathématique, (développement des formules, calculs pour arriver au résultats présentés,...)

e) Le traitement statistique

Il est important dans ce chapitre d'être précis et concis. Il convient :

-  d'expliquer la ou les méthodes mise(s) en œuvre dans le cadre de votre travail,

-  d'expliquer en quoi cette où ces méthodes sont les mieux adaptées au

problème posé.

***Point mineur*:** Traditionnellement, lorsque des appareillages spéciaux, généralement sophistiqués, ont été utilisés, il est bienvenu de préciser de quel matériel il s’agit (Marque modèle) et sa localisation

Résultats :

D’une manière la présentation des résultats suit le même plan que celui adopté pour la partie « Matériel et Méthode (s).

Discussion

Argumentation scientifique, observations ou déductions à partir des résultats labo/terrain/calculs de votre étude et conséquences en termes de concepts scientifiques. C’est une confrontation de vos résultats avec d’autres auteurs qui ont travaillé sur le domaine de recherche.

Cette section est destinée à **discuter les implications des résultats** que vous venez d’exposer.

La discussion doit constituer un miroir de l’introduction. Qu’est-ce qu’on a appris depuis ? **L’hypothèse a-t-elle été infirmée ou confirmée ?**

C’est également le moment de **comparer vos résultats** avec les données obtenues par d’autres chercheurs (dans la littérature) avant vous, expliquer les différences (s’il y en a).

S’il y a des résultats surprenants, vous pouvez vous pencher sur les éléments méthodologiques susceptibles de les expliquer. **Comment** pourriez-vous **améliorer votre protocole ?** Mentionner **les limites de l’étude, de la méthode.**

Si vos résultats donnent lieu à de nouvelles interrogations, essayez de suggérer des pistes de recherches susceptibles d’y apporter réponses.

Proposition d'une structure de la Discussion:

Rappel du (des) résultat(s) principal(aux) de l'étude (un paragraphe qui répond à votre question) Comparaison des résultats avec la littérature.

Conclusion

La conclusion est un retour sur vos résultats les plus importants et/ou leurs conséquences majeures en terme d'évolution de la connaissance scientifique; puis en général un court développement des perspectives de prolongement de l'étude sous forme de suggestions de nouvelles études.

En règle générale, la conclusion comprend les éléments suivants :

− rappel de la problématique ou de la question de recherche,

− principaux résultats de l’étude expérimentale,

− apports théoriques de l’étude,

− limites de la recherche au niveau théorique et méthodologique,

− voies futures de recherche.

Références bibliographiques (liste bibliographique) :

Font partie du contenu scientifique. Dans le texte, il faut citer entre parenthèses le nom du premier auteur (ou les deux auteurs ou premier auteur et al) avec l’année de la publication.

Il est important dans le cas des références électroniques d’inclure l’adresse électronique et la date et l’heure de consultation de la ressource.

La forme de la bibliographie doit être homogène dans tout le mémoire.  
Les références bibliographiques doivent être classées en fonction de l'ordre alphabétique des noms d'auteur, puis pour un même auteur par ordre chronologique des publications. L'année de publication est en général mentionnée après le nom du ou des auteurs. Le titre du document doit être exact et complet. Toute mention pouvant aider le lecteur à retrouver la référence peut être rajoutée (éditeur, numéro de volume, ville, pays).

**Quelques exemples ci-dessous :**

**a) Ouvrage complet**

AUTEUR. Initiales prénoms. Titre de l'ouvrage. Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages.

b) Chapitre et ouvrage ayant le même auteur  
AUTEUR. Initiales prénoms Titre du chapitre. In : Titre de l'ouvrage. Tomaison. Édition.

Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination.

c) Chapitre et ouvrage ayant des auteurs différents  
AUTEUR. Initiales prénoms Titre du chapitre. In : Auteur de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage.

Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination.

d) Thèse, Mastère, DES, et rapport de stage

AUTEUR., initiales prénoms Titre de la thèse. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

e) Article :

AUTEUR(S). Initiales prénoms. Année de publication. Titre de l'article. Nom du journal. Volume, numéro, pagination.

f) Citation d'une communication à un congrès :

AUTEUR(S) de la communication Initiale(s) prénom(s). Date d'édition du Congrès) : "titre de la communication", in : éditeur(s) scientifique(s) ou Collectivité auteurs, Intitulé du congrès, ville du congrès, date du congrès, Editeur commercial, ville d'édition, pages.

g) Citation d'un Site Web

AUTEUR (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle), (date et heure de consultation par l'usager), "titre de la page d'accueil", type de Support, adresse URL de la ressource.

h) Citation d'un logiciel

Auteur. (Date). Nom du logiciel (version [il peut s'agir de la version du Système d'exploitation ou de celle du logiciel]), [logiciel], Adresse : fournir L’information suffisante pour permettre de retracer

Annexes :

Au maximum une dizaine de pages, éléments non-nécessaires à la lecture et compréhension de votre mémoire, mais que vous devez laisser aux éventuels lecteurs.

Présentation du mémoire:

Dactylographie :

Le corps du texte est à interligne en demi. L’espacement entre les paragraphes et les chapitres est augmenté en conséquence. L’uniformité de la police, du style et de la taille doit être assurée. Les normes de dactylographie suivantes doivent être respectées :

- marge de droite : 1,5 cm  
- marge de gauche : 3,5 cm  
- haut et bas de page : 2,5 cm  
- police de caractère : Times New Roman  
- taille des caractères pour le corps du texte : 12 points  
- taille des caractères pour les notes de bas de page : 10 points  
- interligne : 1,5 cm entre les lignes d'un même paragraphe  
- interligne : 3 cm entre deux paragraphes  
- impression : uniquement au recto (les pages verso non numérotées peuvent porter les tableaux et figures).  
- pas de ligne seule (isolée du reste du paragraphe) en début ou en fin de page.

Pagination :

Il existe quelques règles générales:

- la pagination commence à partir de la première page de l'introduction. Les premières pages, de titre, les dédicaces et remerciements, la table des matières, la liste des schémas et la liste des tableaux peuvent faire l'objet d'une pagination à part en recommençant la numérotation de la lettre (ou chiffre) i en minuscule avec les chiffres romains (i, ii, iii, iv, etc.).

Les annexes peuvent également faire l'objet d'une pagination à part en chiffres romains en majuscules. Dans certains cas, il n’est pas nécessaire de paginer les annexes. Il suffit juste de les numéroter.

-Les chapitres doivent toujours commencer dans une nouvelle page,  
- Les schémas et les tableaux doivent être numérotes et avoir un titre.

⮚ La légende du tableau en haut du tableau  
⮚ La légende de la figure en dessous de la figure

Lorsqu'ils sont empruntés à la littérature, la source doit être indiquée juste après,

Ordre de présentation

Les différents composants du mémoire doivent respecter l’ordre suivant :

1. **page de couverture ou page de garde ;**
2. **dédicaces, s’il y a lieu ;**
3. **remerciements, s’il y a lieu ;**
4. **liste des sigles et abréviations ;**
5. **liste des tableaux (avec indication des pages) ;**
6. **liste et des figures (avec indication des pages) ;**
7. **table des matières ou sommaire ;**
8. **résumé́ en français avec mots clés ;**
9. **introduction ;**
10. **bibliographie ;**
11. **matériel et méthode (s) ;**
12. **résultats ;**
13. **discussion ;**
14. **conclusion ;**
15. **références bibliographiques ;**
16. **annexes.**